

La Voie de l'Avenir

Septembre 2009



*Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA*



Cher(e)s actionnaires,

Tout d'abord, je voudrais remercier les actionnaires, qu'ils soient nouveaux ou qu'ils se soient renforcés, qui ont répondu massivement à l'Offre d'Echange simplifiée des BSA que nous avons lancée du 25 juin au 15 juillet dernier.

Avec 76 % d'apport de BSA, cette OPE et la relation qu'elle induit sont un réel succès. Le retour à meilleure fortune annoncé en 2007 a joué à plein avec deux ans d'avance. Cette étape est parachevée avec la conversion en actions des TSRA émis en mars 2008. Pendant un an, à compter du 7 septembre 2009, les détenteurs de TSRA peuvent demander le remboursement de leurs TSRA en actions. **Les deux fonds d'infrastructure de Goldman Sachs qui avaient souscrit 81 % des TSRA, ont exercé le remboursement, ce qui les conduit à devenir notre premier actionnaire de référence avec momentanément environ 21 % du capital.** Le pourcentage redescendra mécaniquement à près de 15 % lorsque les derniers ORA et BSA seront convertis.

Notre 2^{ème} actionnaire est la filiale d'investissement M&G du puissant groupe d'assurance britannique Prudential. Suivent ensuite des grands noms d'investisseurs institutionnels.

Avec une **structure de capital simplifiée et renforcée, des actionnaires ayant une vision à long terme**, nous sommes bien positionnés et mieux à même de conduire des projets de développement d'envergure.

Groupe Eurotunnel s'est vu décerner fin juin par l'AGEFI, le **3^{ème} prix «Qualité et transparence de l'information et de la communication»** derrière deux des plus prestigieuses sociétés du CAC 40 : GDF-SUEZ et BNP Paribas. C'est un point essentiel, au moment où notre capitalisation boursière s'élève à 1,4 milliard d'euros, pour attirer de nouveaux investisseurs.

La période d'été est toujours une période très active pour votre entreprise. Cette année n'a pas dérogé à la règle. Après des résultats semestriels pénalisés par les conséquences de l'incendie du 11 septembre 2008, nos équipes se sont attachées à offrir le meilleur service possible à nos clients. Nous avons vu avec satisfaction nos trafics légèrement progresser en ce début de second semestre et **Eurostar a fêté, le 28 août 2009, son 100 millionième passager.**

Pour soutenir ce retour de nos clients, nous allons lancer une importante campagne publicitaire pour rappeler que nous sommes, sans conteste, **le moyen de transport Transmanche le plus respectueux de l'environnement.**

La célébration, le 25 juillet 2009, du centenaire de la Traversée de la Manche par Louis Blériot nous a aussi permis de rappeler que nos navettes font la traversée en 35 minutes.

Rapidité, fiabilité, respect de l'environnement restent clairement des atouts essentiels vis-à-vis de notre concurrence.

Sur le plan de **la sécurité des infrastructures**, nous sommes en avance sur notre plan de marche : nous procédons à la sélection de l'entreprise qui se verra confier la réalisation des zones spécifiques (dites SAFE = Station d'Attaque du Feu) à l'intérieur du Tunnel.

Couplé avec un changement de notre courtier d'assurance (nous faisons maintenant appel à Marsh), nous allons tout faire pour que nos primes d'assurances, qui ont explosé cette année, reviennent à des niveaux plus normaux.

Enfin, nous avons lancé un important programme d'économies. Par exemple, poursuivant notre politique d'alignement de l'offre à la demande, nous allons expérimenter la circulation de 1/2 navettes camions avec la même fréquence imbattable des départs (toutes les 10 à 15 minutes), mais avec moins d'usure, de maintenance et de dépense d'énergie... L'innovation au service de la gestion.

Mais au-delà du quotidien, l'actualité estivale a aussi été très chargée, avec notre candidature **à l'acquisition des branches françaises de Veolia Cargo**, la filiale spécialisée de fret ferroviaire du Groupe Veolia. Cette acquisition, qui sera concrétisée à la fin de cette année, a été réalisée conjointement avec la SNCF qui, de son côté, a repris les activités internationales (essentiellement l'Allemagne et le Bénélux) de cette même entité Cargo.

Cette formule de rachat conjointe s'imposait naturellement pour ne pas nous engager sur un périmètre trop vaste et complexe. Avec les seules activités françaises, nous intégrons environ **50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 600 personnes** avec une excellente couverture géographique et des clients de premier rang. Vous trouverez au verso une présentation schématique de ce qu'est Veolia Cargo France. Cette opération nous fait gagner 5 ans dans le développement de notre filiale fret Europorte 2. **Elle représente un pas stratégique majeur en dehors du Tunnel** dans l'un de nos cœurs de métier. Ce secteur, même s'il est aujourd'hui durement frappé par la crise, est, à terme, un moteur de croissance du fait des contraintes environnementales.

Je peux vous assurer que préparer l'avenir tout en optimisant toujours mieux l'exploitation au quotidien sont les deux grands axes sur lesquels le Conseil et les équipes sont mobilisés.

Fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

Une accélération du développement du fret ferroviaire pour Groupe Eurotunnel

Groupe Eurotunnel a toujours manifesté sa volonté de se développer dans le fret ferroviaire et s'est porté candidat en juillet dernier au rachat des filiales françaises de Veolia Cargo. Cette opération a été menée conjointement avec la SNCF, candidate à la reprise des filiales, allemande, néerlandaise et italienne de Veolia Cargo.

Europorte 2, notre filiale spécialisée dans le fret ferroviaire (première entité privée à obtenir en France, en février 2004 une licence d'opérateur ferroviaire), a donc signé les accords d'acquisition de la branche française de Veolia Cargo, leader européen indépendant de transport de marchandises par le rail. Cette transaction qui est la première opération de croissance externe réalisée par le Groupe, a été rendue possible par la réussite de la restructuration financière lancée en 2007. Face à plusieurs concurrents européens, le choix par Veolia de notre offre est une reconnaissance de nos savoir-faire et compétences ferroviaires.

La branche française de Veolia Cargo que nous venons d'acquérir est composée de quatre sociétés : Veolia Cargo France, Veolia Cargo Link, Socorail et CFTA Cargo.

Veolia Cargo France et Veolia Cargo Link sont en cours de fusion et exercent une activité d'opérateurs fret sur des parcours nationaux et internationaux. Elles exploitent près de 100 trains par semaine et détiennent 2 % de part de marché du marché français. Socorail et CFTA Cargo ont pour vocation les dessertes régionales, la gestion des embranchements particuliers et de zones portuaires.

Ces quatre entités proposent une gamme étendue et cohérente de prestations :

- le transport ferroviaire de fret à l'échelle nationale et internationale (traction de trains de marchandises),
- l'exploitation de services de fret de proximité sur des lignes secondaires (traction, formation de convois, mouvement de wagons...),
- les services à l'industrie : manutention ferroviaire dans des usines (pétrole, chimie, sidérurgie...) ou des terminaux portuaires répartis sur tout le territoire français et les services complémentaires aux clients (chargement, déchargement, gestion d'infrastructure...).

Ces activités sont positionnées sur des créneaux porteurs, complémentaires et non-concurrents des autres métiers d'Eurotunnel. Les principaux clients sont : Total, Arkema, ArcelorMittal, Lafarge, Rhodia, PSA, Primagaz, Exxon Mobil, Le Port Edouard Herriot (Lyon), etc.

Cumulées, les activités des sociétés Veolia Cargo France, Veolia Cargo Link, Socorail et CFTA Cargo ont généré en 2008 un chiffre d'affaires d'environ 50 millions d'euros, pour un effectif de l'ordre de 600 personnes. Les quatre filiales de la branche française de Veolia Cargo disposent d'un parc de matériel important, dont une quarantaine de locomotives de ligne.

La reprise des activités de la branche française de Veolia Cargo par Europorte 2 est une opportunité qui va permettre une accélération considérable de nos activités en matière de fret ferroviaire. L'addition de l'ensemble de nos savoir-faire et des moyens doit conduire :

- au renforcement d'un réseau de fret relié aux grandes infrastructures portuaires et au Tunnel sous la Manche ;
- à la mise en place de complémentarité nouvelle entre opérateur de proximité et trafic longue distance ;
- au développement d'activités et de services aux clients industriels ;
- à la mutualisation des expériences en matière de sécurité et de formation ;
- à la rationalisation de la maintenance des infrastructures et du matériel roulant.

La finalisation de l'opération doit avoir lieu avant la fin de l'année 2009.



Carte des principales lignes exploitées par Veolia Cargo France

Résultats semestriels

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 (d'un montant de 266 millions d'euros hors indemnités d'assurances) est affecté par les conséquences de l'incendie de septembre 2008 et de la crise économique sur le marché transmanche. Pour mémoire, la totale reprise du trafic des Navettes et d'Eurostar n'est intervenue que fin février 2009.

Le nombre de voitures transportées (813 715) diminue de 18 % sur le semestre mais la baisse est ralentie à moins 8 % durant le deuxième trimestre. Le nombre de camions (354 484) transportés est en recul de 53 %. Les transporteurs prenant des engagements annuels avec les opérateurs transmanche, leur retour vers nos Navettes est donc différé jusqu'au renouvellement des contrats, à la fin cette année.

Après une croissance spectaculaire en 2008, Eurostar affiche une baisse de 6 % pour le nombre de ses passagers ayant emprunté le Tunnel au cours du premier semestre 2009.

Nous avons perçu de nos assureurs 141 millions d'euros depuis l'incendie de septembre, les travaux de reconstruction de l'intervalle 6 du Tunnel étant intégralement pris en charge par les assurances.

L'entreprise poursuit ses plans de réduction de ses charges d'exploitation : hors coût d'assurance, les achats et charges externes diminuent de 5 millions d'euros pour ce premier semestre.

Le résultat net consolidé de ce premier semestre est, sans surprise, une perte de 8 millions d'euros comparé à un profit net de 22 millions au premier semestre 2008.

Le numéro Azur est exclusivement réservé aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA, les actionnaires TNU doivent adresser leur demande par mail à tnu@eurotunnel.com ou par courrier à TNU Actionnariat BP 69, 62904 Coquelles cedex

**Pour contacter le
Centre Relations
Actionnaires**



**Centre Relations Actionnaires
Groupe Eurotunnel, B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex**



info.actionnaires@eurotunnel.com

www.eurotunnel.com

N°Azur 0 810 627 627